

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V Société d'une messe. — VI Consultation sur le jubilé. — VII Visites pastorales. — VIII Profession religieuse. — IX Notre langue. — X Lettre de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface. — XI Visite pastorale : itinéraire. — XII Pèlerinage à Notre-Dame-de-Lourdes, à Rigaud.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 26 mai

Pentecôte, quatre-temps, Ste-Trinité, exercices du mois de juin, (1) et, dans le diocèse de Montréal, collecte pour le Denier de St-Pierre.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 26 mai

Fête de la PENTECOTE, double de 1^e cl. privil. ; à la messe tous s'agenouillent après l'épître, au chant du 2^e verset ; préf. de la Pentecôte. — II vèpres de la fête.

C'est samedi soir (non le midi) qu'on remplace le *Regina cœli* par l'*Angelus*.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 2 juin

DIOCÈSE DE MONTREAL. — Fête du titulaire de Sainte-Trinité (Contre-veur)

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de Sainte-Trinité (Rockland.)

On ne peut faire aucune autre solennité en ce jour.

J. S.

(1) Les indulgences suivantes ont été accordées aux exercices en l'honneur du Sacré-Cœur.
1^o Jours : 107 ans chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur du Sacré-Cœur ; — 2^o indulgence plénière au jour de leur choix en ce mois ou l'un des huit jours suivants, moyennant confession, communion, visite d'une église et prière aux intentions du Souverain-Pontife, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, ou qui auront assisté au moins une fois à l'exercice fait en public.